UNION SPORTIVE ET CULTURELLES DE MONETEAU
SECTION TIR A L'ARC

07 Rue d'Auxerre
89470 Monéteau
N° Affiliation à la F.F.T.A. : 02 89 098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SECTION TIR A L'ARC DE LA SAISON 2022 /2023 QUI S'EST TENUE LE SAMEDI 07 OCTOBRE 2023 A 18 H 00 DANS LA PETITE SALLE DU FOYER MUNICIPAL 7 RUE D'AUXERRE 89470 MONETEAU

Ordre du jour :

18H00 - Accueil et émargement
18h15 - Ouverture, Présentation et approbation du procès-verbal de la saison 2021/2022
18h30 - Rapport moral Président
18h40 - Rapport sportif de la saison 2023
18h50 - Rapport financier de la saison 2023
19h00 - Présentation du budget prévisionnel de la saison 2023/2024
19h10 - Bilan actuel de l'effectif, présentation des projets et nouveautés pour la saison 2024
19h20 - Question divers
19h30 - Clôture de cette de cette Assemblée Générale Ordinaire suivie du verre de l'amitié

Etait Présent : David BILLAULT (Président), Jean Claude BILLAULT (secrétaire), Anne Marie BILLAULT, Tristan MACHAVOINE, (membre du C.A. de la section), Fabien MEILLIER, Selmac DEPRET, Anthony JARDILLIER, Jean Marie DUPAS, Aude CREUZARD (licenciés de la saison 2023 au club).

Jeunes représentés par leurs Parents : Lou-Ann DRILLON, Oyane MEILLIER, Dorine JARDILLIER.

Ayant donné pouvoir : Laetitia GAUTHIER à Anne Marie BILLAULT, Patrick TRUCHY (trésorier) à Jean Claude BILLAULT, et Marius JARMOLA à David BILLAULT.

Absents Excusés : Michael et Aurélien HUVEAU, David et Sasha THIBAULT, Cindy-Lynn et Liam LADRUZE.

Invités présents : Madame la Maire de Monéteau (Mme Armida GUIBLAIN), Madame l'Adjointe aux sports (Mme Amel TRIBAK), Mme la Présidente de l'U.S.C. Monéteau Omnisports (Mme Florence RENAUDIN)

Invités absents : Madame la Présidente du Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc.

Suivant les statuts de l'U.S.C.M. Omnisports, toutes les délibérations et votes se feront à la majorité des personnes présentent, représentées par des pouvoirs ou par les parents des jeunes âgés de moins de 14 ans le jour de cette A.G.O. soit au total 15 voix de valides, cette A.G.O. 2023 peut donc être ouverte

Le président ouvre la séance à 18h15, il présente les invités et les membres du bureau et remercie toutes les personnes présentes dans la salle.

Le secrétaire présente le contre rendu du procès-verbal de l'A.G.O. de la saison 2021/2022 qui avait été envoyé précédemment à tous les licenciés de la saison 2023, n'ayant pas de questions sur ce rapport, le secrétaire procède au vote et qui est adopté à l'unanimité par 15 voix sur 15

Le Président fait lecture de son rapport moral :

Effectifs : Belle saison niveau licenciés soit 42 licenciés 27 en jeunes (15 U11, 2 U13, 3 U15, 5 U18 et 2 U21) et 15 Adultes (2 Seniors 1, 9 Seniors 2 et 4 Seniors 3) avec 29 hommes et 13 féminines, 26 renouvellements et 16 nouvelles créations, pas de licence découverte pour cette saison 2023.

En organisations de concours : Le club a organisé les 05 et 06 Novembre 2022 un concours sélectif pour le Championnat de France en salle 2023 avec 90 archers de présents sur les 2 jours avec les contraintes sanitaires en cette période, ainsi qu'une rencontre Spécial-jeunes avec plus d'une cinquantaine de jeunes le samedi 29 Mai 2022 ce qui était exceptionnel pour une fin de saison.

Encadrement des séances pour cette saison 2023 : La convention avec le Comité départemental 89 de tir à l'arc a été reconduite pour l'intervention du cadre B.E. 1 tous les mardis hors vacances scolaires pour les jeunes de 18h00 à 19h30 et un mardi sur 2 pour les adultes les U 18 et U 21 de 19h30 à 21h00, toutes les séances seront aussi encadrées par au moins 2 entraineurs 1 sur les 3 du club.

Déplacement : Nous avons eu près de 800.00 € de frais de déplacement inclus le déplacement de Corinne HEURLEY qui était qualifiée pour le Championnat de France qui avait lieu en Mars à Grenoble .

Participations du club aux différentes activités organisées par le Conseil Départemental 89 et du Comité Départemental 89 de Tir à l'arc : en septembre 2022 a la journée du cycle des CM2 /6eme, en juin 2023 au Raid des collèges, ainsi sur quelques sites cette été a < Yonne tous sports >

BILAN SPORTIFS SAISON 2023 :

En concours salle : 5 jeunes et 5 adultes y ont participés avec un total de 48 participations sur les 7 concours du département

En Championnat de l'Yonne en salle : en raison des places réduites seul 2 jeunes et 2 adultes du club ont été sélectionnés

En Championnat régional B-F-C en salle : 1 seul a été sélectionné chez les jeunes en U13 et 3 adultes dons Corinne HEURLEY qui a terminé Championne de B-F-C- en senior 2 en arc nu

En Championnat de France en salle : Corinne HEURLEY a été sélectionnée et a terminé 3 eme en sénior 2 arc nu

En concours sélectif en extérieur TAEN :et TAEI : que 5 archers (3 en TAEN et 2 en TAEI) y ont participés sur les 3 concours

Les Championnats de l'Yonne TAEN et TAEI : ont tous les 2 été annulé pour cause de non candidats pour les organiser.

En Championnat régional TAEN B-F-C- : 3 archers ont participés soit 1 jeunes et 2 adultes, le jeunes a terminé 2eme ainsi qu'une 1 ère et une 2eme place pour les adultes.

En Championnat régional TAEI B-F-C- : 1 jeune y a participé

En rencontre des trophée des mixtes : en départemental 3 équipes y ont participés (1 en arc nu et 2 en équipes poulies), l'équipe mixte arc nu a participé à l'organisation national le 24 et 25 juin 2023

Médailles obtenus : Au total sur la saison toutes disciplines et catégories confondus, il a été obtenus 11 médailles d'or, 12 médailles d'Argent et 7 en Bronze soit un total de 30 médailles sur toute la saison

En Rencontre spécial-jeunes : Au total 20 jeunes de 7 à15 ans ont participés à au moins une rencontre sur les 8 du département, a été obtenus sur ces 8 rencontres : 20 changements de niveaux, 4 sortis du circuit, a été obtenus en médailles : 4 en Or, 4 en argent et 9 en Bronze.

Bilan financier : le trésorier étant absent pour raison professionnel et ayant donné pouvoir s'est le secrétaire qui fait lecture du bilan financier de cette saison 2022/2023.

Montant total des produits d'exploitation **: 9392.22 €,** Montant des charges d'exploitation : **7772.39 €**

Ce qui donne un résultat d'exploitation final de : **1619.83 €**.

Les principales recettes : sont les subventions municipale et départementale, des cotisations restant au club, et des recettes des manifestations (concours et rencontre jeunes) que le club organise.

Les principales dépenses : sont les montants reversés à la F.F.T.A., la prestation de l'entraineur B.E.1 du Comité Départemental 89 de Tir à l'arc, des frais de déplacements et d'engagements et missions divers, achats de matériels, frais administratifs, assurances,

Le secrétaire demande s'il y a des questions sur ce bilan financier, sans questions, le secrétaire procède au vote de bilan qui est adopté à l'unanimité soit par 15 voix sur 15 .

Le Président remercie la municipalité pour l'installation du pas de tir couvert sur le terrain d'entrainement qui été installé pour la saison extérieur 2023.

Ensuite il est passé sur la saison actuelle 2023 / 2024 : Le trésorier étant absent excuser s'est le secrétaire qui procédé à la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2023 /2024 pour montant de **9346.00 €,** le secrétaire demande s'il y a des questions sur ce budget, sans questions, le secrétaire fait procédé au vote et qui est adopté à l'unanimité par 15 voix /15

Banque : Le Président annonce que dans le courant de la saison sportive 2024 que club souhaite quitter la Caisse d'épargne et rejoindre le Crédit Agricole comme toute les sections du club omnisports , car nous sommes plus la seule à ne pas y être, cela aussi à la demande du club l'omnisports pour faciliter le travail du trésorier de l'U.S.C.Monéteau Omnisports, après concertation et de non contre-indications à ce sujet, le Président de la section Tir à l'Arc se mettra en rapport avec Mme la Présidente de l'U.S.C.M. Omnisports pour procédé à ce changement dans le courant des prochains mois.

Projets et situation au jour cette A.G.O. (07/10/2023) pour la saison 2023/2024

En Effectifs : 38 licenciés dons 24 renouvellements (13 jeunes et 11 adultes) et 14 nouvelles créations (13 en jeunes et 1 adulte) et 4 sont actuellement en cours (3 jeunes et 1 adulte) ce qui devait donner le même effectif qu'en fin de la saison dernière soit 42 licenciés.

Organisations concours et rencontres jeunes : les 04 et 05 Novembre 2023 le club organisera un concours sélectifs pour le Championnat de France dans le gymnase Municipal, ainsi qu'une rencontre spécial-Jeunes le samedi 25 mai 2024 sur notre terrain entrainement.

Encadrements : La convention avec le Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc a été reconduite pour l'intervention du cadre B.E.1 tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18h00 à 19h30 et un mardi sur 2 pour les U 21 et les adultes de 19h30 à 21h00, ainsi que par l' encadrement des 3 entraineurs 1 du club.

Prise en charges des déplacements et des engagements des concours : Comme les saisons précédentes le club prendra en charge les inscriptions des tous les jeunes (concours et rencontres jeunes) exceptionnellement pour cette saison 2024 les adultes pourrons aussi en profiter sous certaines conditions dons le Président en a donner les règles, soit que sur un seul engagement par week-end et que dans le 89 Pour les déplacements, ils seront toujours rembourser sur la même base soit 1/3 des Kms total par archers de présent dans la voiture et participants au concours ou à la rencontre jeunes et cela qu'a plus de 15 Kms de Monéteau.

Tarifs des cotisations pour la saison 2024/2025 : ils seront définis qu'après les A.G. du Département, de la région, et de la FFTA, cela suivant les nouveaux tarifs des licences pour la saison 2025 qui y seront voté.

Le Président donne les dates des animations internes dans le club (tir des Noël, de pique-nique de fin de saison, des dates pour entraînements pendant les vacances scolaires.

Le Président rappelle que toutes les informations (mandats, résultats, et autres concernant la vie du club) sont sur le site internet du club qui est régulière mis à jour.

Le secrétaire demande si quelqu'un a des questions, sans questions, le Président passe la parole aux élus invités, Madame la Maire prend en 1er la Parole, elle félicite le club de sa bonne gestion et donne quelle informations a suivre concernant les économies d'énergie et sur les projets pour les activités sportives, ensuite s'est au tour de Madame l'Adjointe aux sports de prendre la parole qui remercie la bonne gestion du club et reprend quelles détails que Madame la Maire avait déjà donner, ensuite s'est au tour de Madame la Présidente de l'U.S.C.M. Omnisports qui remercie aussi de la bonne gestion et du bon fonctionnement du club, pas de prise de parole de la part du C.D. 89 de Tir à l'Arc.

Le Président Clôture cette Assemblée Générale Ordinaire à 19h30 et suivie du verre de l'amitié.

Le Président de la section Tir à l'Arc
David BILLAULT

Le secrétaire Général de la section Tir à l'Arc
Jean Claude BILLAULT